

Direction de l'Action Éducative

Affaire suivie par : Aurelia ROBERGE

tél : 01.30.40.50.88

aroberge@ville-taverny.fr

N/réf. /AR 2018-12-02

Taverny, le 7 février 2018

COMPTE RENDU

3^{ème} COMITE DE SUIVI 2017 -2018 / PEDT

6 FEVRIER 2018

Présents

- Représentants de la municipalité

Mme PORTELLI, Maire de Taverny

M KOWBASIUK, Adjoint au Maire délégué à l'Éducation, au Périscolaire et à la Petite enfance

M SANTI, Conseiller municipal délégué à la Famille et à la Petite enfance

- Représentants de parents d'élèves

Mme BOISSOT-BUIS, école maternelle Belles Feuilles

Mme DELFOUR, école maternelle R. Doisneau

Mme ZIEGLER, école élémentaire L. Pasteur

- Représentants de l'Éducation nationale

Mme CEDOLIN, Enseignante de l'école maternelle M. Pagnol

Mme ROSIER, Enseignante de l'école élémentaire Foch

- Représentants des services

Mme ROBERGE, Responsable du service Périscolaire et Loisirs éducatifs et directrice adjointe à l'Action Educative

Mme NOUVION, Directrice de l'Action Educative

Excusés

M DRZEWINSKI, Inspecteur de la circonscription

Mme KOUROUMA, Directrice de l'école élémentaire R. Gosciny

Mme DANIEL, Directrice de l'école maternelle Belles Feuilles

Mme SENOUNE, Enseignante de l'école élémentaire R. Gosciny

Mme VENTOSE, représentante des parents d'élèves de l'école J. Mermoz maternelle

La séance est ouverte à 19h00

M Kowbasiuk excuse les absents. Au regard des conditions climatiques particulières de la soirée, une partie des membres du comité n'ont pu se rendre à la séance.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Bilan du PEDT
- Définition des horaires des accueils périscolaires à partir de septembre 2018
- Définition des horaires des accueils le mercredi à partir de septembre 2018

BILAN DU PEDT

Monsieur Kowbasiuk présente des éléments du bilan du PEDT 2015/2017.

Les PEDT sont issus de la loi de Refondation de l'Ecole de la République et ont pour objectif de renforcer le principe de coéducation au service des enfants.

La présentation du bilan se structure autour de trois parties : la présentation des relations entre les différents partenaires, le fonctionnement du PEDT à Taverny et l'atteinte des objectifs.

LES RELATIONS ENTRE LES PARTENAIRES

- Les enseignants
 - Evolution des relations entre la Ville et le corps enseignant depuis le début du PEDT (outils de communication mis en place comme le guide des directions d'école, réunions trimestrielle de rencontre entre la Ville, l'Inspecteur et les directions d'école, temps de déjeuner au début de l'année présidé par Madame le Maire avec les représentants des directions des établissements du 1^{er} et du 2nd degré du territoire,...).
 - Participation à des projets transverses portés par les enseignants ou des services de la ville.
 - Participation croissante aux instances du PEDT. Le nombre d'enseignants volontaires pour participer aux réunions augmentent.
- Les parents
 - Forte participation des parents depuis les premières réunions de pilotage du PEDT.
 - Cette année, création d'un groupe de parents référents, intermédiaire entre les parents et les services, représentants de toutes les écoles.
- Les services de la ville
 - Les services de la Direction de l'action éducative : participation des animateurs et des ATSEM à la vie de l'Ecole (temps conviviaux partagés entre l'école et l'accueil, projets communs, ...) Mme Le Maire rappelle que la ville a fait le choix, contrairement à de nombreuses collectivités, de maintenir un poste d'ATSEM par classe. Malgré un impact important sur les finances de la collectivité, Mme Le Maire accompagnée de son équipe a privilégié l'accueil des enfants. Les ATSEM sont de vraies ressources pour les enfants et leurs familles. Elles suivent les enfants tout au long de la journée leur apportant une sécurité affective indéniable.
 - Maintien et développement des activités sportives et culturelles sur le temps scolaire dans l'objectif de faire bénéficier tous les enfants d'au moins une intervention (1er spectacle gratuit au Théâtre Madeleine Renaud pour toutes les classes, interventions d'une dumiste dans toutes les écoles maternelles,...)

- Développement d'outils éducatifs informatiques pour tous les CE2, CM1 et CM2 (installation de VPI)

- Les associations
 - Un travail à relancer avec le retour de la semaine de 4 jours
- Les enfants
 - La création dans certaines écoles de conseil des enfants sur le temps scolaire et périscolaire
 - Un rythme difficile à suivre pour eux selon les retours des enseignants, des parents, des animateurs, des Atsem et des enfants eux-mêmes
 - La volonté de faire « ce qu'ils veulent pendant le temps méridien ». Les enfants veulent jouer et discuter avec leurs camarades sans les contraintes d'un jeu ou d'une activité groupée.

LE FONCTIONNEMENT DU PEDT

- Les comités de suivi
 - La structure est restée stable toute la durée du PEDT
 - Le rôle du comité de suivi s'est affiné
 - Il est reconnu par les acteurs éducatifs

- Les groupes de travail
 - Ils émanent des échanges en comité de suivi
 - Ils s'adaptent en fonction de la thématique (participation d'acteurs différents en fonction du sujet, temps de réflexion ou de création...)
 - Ils permettent la mise en place de projets novateurs à Taverny

- Les évènements
 - Les déjeuners dans les écoles, dans le cadre des échanges avec les parents sur le temps de la pause méridienne. Peu de parents s'investissent cette année ce qui est regrettable au regard du nombre de critiques reçues sur la qualité des produits servis aux enfants. Les membres du comité échangent sur ce sujet.
Mme Ziegler explique que lors de la visite de la cuisine centrale, il lui a été expliqué plusieurs normes liées au fonctionnement en liaison froide. M Kowbasiuk, Mmes Nouvion et Roberge, mangent toutes les semaines à la restauration scolaire. La qualité des produits servis s'est améliorée depuis la rentrée. L'insertion de féculent avec les légumes dits « difficiles » comme les épinards est plutôt bien apprécié par les enfants.
 - La sélection concertée avec des représentants de parents et d'enseignants d'un dictionnaire de fin d'année pour les GS et le CM2
 - La soirée des acteurs éducatifs à laquelle sont conviés tous les représentants de parents d'élèves, tous les enseignants de la ville du 1^{er} et du 2nd degré, tous les services de la Ville œuvrant dans le cadre de la politique éducative. Concernant cette manifestation, Madame Le Maire regrette le peu de présence des acteurs. Cette soirée

permet à tous les services éducatifs d'exposé le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets de l'année à venir.

L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

I Assurer le bien-être de l'enfant

- En améliorant le temps de la pause méridienne.
 - Hausse du taux d'encadrement et intégration des ATSEM (déclaration à la DDCS)
 - Formalisation d'ateliers
 - Difficultés logistiques liées à la configuration des écoles (pas d'accès aux salles de classes dans certaines écoles, accueil de loisirs trop petits...)

- En développant une offre de loisirs variée proposant une ouverture sur le monde et ses diversités culturelles.
 - Projet des accueils : découverte des continents à travers plusieurs sujets
 - Participation au festival du cinéma, confection de chars, de costumes, préparation de chants, création d'ateliers et de jeux familiaux...

- En proposant à l'enfant d'être acteur.
 - Prise en compte des choix des enfants dans la plupart des accueils, le fonctionnement de certains accueils au regard de la configuration des locaux, contraint à une organisation très cadrée.
 - Difficulté face à certaines configurations qui contraignent le fonctionnement des accueils

Développer les activités liées à la citoyenneté et à l'écocitoyenneté

- En sensibilisant les enfants aux notions de citoyenneté et d'écocitoyenneté
 - Mise en place de projet de potager, de récupérateur d'eau
 - Action nettoyage de la forêt
 - Projets d'animation sur le tri et le recyclage
 - Interventions solidaires

- En s'inscrivant dans la démarche Plan national nutrition santé (PNNS)
 - Révision de la composition des repas (3 produits bio par semaine, passage à 4 composantes)
 - Mise en place d'ateliers avec une diététicienne
 - Participation des ATSEM à la pause méridienne pour accompagner les enfants tout au long de la journée

- En mettant en place des actions de prévention dans les structures municipales.
 - Projet Jules Verne / St Leu / IME, Sexisme et préjugés, Spectacle « Et Si » ...
 - Forum de la citoyenneté

Favoriser l'accès à la culture, à l'expression artistique et aux sports

- En développant le partenariat enseignants / animateurs / service Culturel / service des Sports

- En maintenant les activités proposées sur le temps scolaire par les services municipaux
 - Maintien et développement des interventions en milieu scolaire
 - Ouverture des classes orchestre et classes chorales

- En formant les équipes d'animation à différentes techniques
 - Les formations (BAFA, BAPAAAT, BPJEPS...)
 - La journée pédagogique

- En favorisant les partenariats entre les accueils collectifs de mineurs et les associations
 - Les stages pendant les vacances
 - Les mini séjours

DEFINITION DES HORAIRES DES ACCUEILS PERISCOLAIRES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

Les accueils périscolaires regroupent les temps d'accueil du matin, du midi et du soir après l'école. Les propositions d'horaires émanent du groupe de travail qui s'est réuni le 16 janvier.

- L'accueil du matin : de 7h15 à 8h30
- La restauration scolaire : de 11h30 à 13h30
- L'accueil du soir : de 16h30 à 19h
 - Pour tous les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire.
 - Départ possible à partir de 17h
- L'étude : de 16h30 à 18h
 - Accessible aux enfants à partir du CE1, pas de développement pour l'instant pour les CP au regard du nombre insuffisant d'enseignants volontaires pour faire ce type de vacations rémunérées par la ville en complément de leur poste d'enseignants.
- La post-étude : de 18h à 19h

DEFINITION DES HORAIRES DES MERCREDIS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018
--

Les parents font part à l'assemblée des résultats du sondage réalisé suite à leur proposition lors du groupe de travail du 23 janvier dernier (tableau en annexe). Près de 40% des parents ont répondu aux questionnaires.

Il s'agit d'une base de travail qui doit être mesurée. Cela permet de donner une tendance pour que les services puissent poursuivre le travail et construire une offre en relation avec les besoins des usagers.

Les services de la ville proposeront d'ouvrir les structures les plus appropriées à l'activité.

- Deux types d'accueils :
 - Accueil à la journée
 - Accueil le matin avec repas
- Arrivée des enfants : de 7h15 à 9h
- Départ des enfants pour les accueils le matin avec repas : de 13h20 à 13h30
- Départ des enfants pour les accueils à la journée : de 16h30 à 19h

- Nombre de structures ouvertes
 - A la journée : 3 structures mixtes
 - Le matin avec repas : 2 à 3 structures mixtes

CALENDRIER 2018

Un rappel du calendrier est fait en fin de séance.

- MARS 2018
 - Mercredi 7 mars : Groupe « définition des objectifs par axe éducatif »
 - Mardi 20 mars : Groupe « définition des objectifs par axe éducatif »
 - Jeudi 22 mars : Conseil municipal : approbation de l'offre éducative

- AVRIL 2018
 - Mardi 10 avril : 4^{ème} comité de suivi « approbation des objectifs par axe éducatif »

- MAI 2018
 - Mercredi 2 mai : Information « Forum de la citoyenneté » aux membres du groupe de travail
 - Rédaction du PEDT 2018/2020
 - Du 16 au 19 mai : Forum de la citoyenneté au TMR (Théâtre M. Renaud)

- JUIN 2018
 - Mardi 26 juin : Soirée des Acteurs éducatifs
 - Jeudi 28 juin : Conseil municipal : approbation du PEDT 2018/2020

La séance est clôturée à 20h20.